

CLASSIFICATION DES MÉTIERS DES AGENTS PUBLICS

DÉCLARATION SNU POLE EMPLOI FSU 'DSC CLASSIFICATION PUBLIC' DU 3 JUILLET

L'hypothèse de travail acceptée par les organisations syndicales présentes en décembre était de coller au mieux avec la Fonction Publique d'Etat.

D'entrée de jeu, le postulat mentionné par l'établissement était de mettre en place une classification qui correspondrait aux catégories, grades et grilles de la Fonction Publique avec allongement des grilles indiciaires.

Compte tenu de ces éléments de concertation, l'implication du SNU a été constructive et force de propositions.

Au cours des séances de concertation nous vous avons remis :

- ♦ Un scénario de catégorie et de grades coïncidant avec la structuration Fonction Publique
- ◆ Des grilles indiciaires allongées et de fait déplafonnées pour chacun des grades permettant un déroulement de carrière pour l'ensemble des agents
- ◆ Un système d'avancement de grade reprenant le principe d'automaticité
- ◆ Une étude chiffrée de l'ensemble de nos propositions

Au fur et à mesure des réunions de concertations vous avez proposé des hypothèses de travail parcellaires sous formes d'options parfois exclusives et/ou concurrentielles entre elles.

Faisant fi de toutes ces options et malgré vos engagements initiaux votre dernière proposition du 14 juin 2018 se révèle inacceptable et humiliante.

En maintenant cette proposition désormais rédigée, vous démontrez une fois de plus votre mépris pour une partie de votre personnel.

Le SNU n'a eu de cesse de vous alerter sur les incohérences et incertitudes de votre dossier sans aucune prise en compte de la spécificité du statut de ces agents.

De fait le SNU Pôle emploi FSU quitte la séance de ce jour en vous remettant le courrier récapitulatif de ces alertes que nous avons également transmis à la DGAFP.

Par ailleurs nous réservons la possibilité de toute action qui nous semblera nécessaire.

03 JUILLET 2018

www.snutefifsu.fr/pole-emploi









Nous contacter : syndicat.snu@pole-emploi.fr